EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
16 septembre 2026

Date de la séance
22 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-deux septembre à 19h00
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Jérémy Roseau, Maire

Etaient présents : Sandrine Boire, Thierry L'huillier, Claire Jolivet-Servant, Laurent Weinreich, Véronique Gicquel-Auzannet, Jean-Michel Eude, Sabrina Clermont, Pierre Carrel, Edith Aubert, Christian Asse, Marinette Lebon, Eric Huet, Murielle Knoll Gombert, Béatrice Gautier, Delphine Besson, Corentin Riou, François Magne, Anne Fablet Renaut, François Jamrot, Mathilde Bertho, Cyril Manson, Marine Dubois, Nesrine Langin, Arthur Carpentier, Quentin Blanchard, Guillaume Legrand.

En exercice :	29
Présents :	27
Pouvoir :	1
Votants :	28

Excusés : Catherine Letellier, Maxime Soubien-Cliquet,

Pouvoirs :
Catherine Letellier a donné pouvoir à Sabrina Clermont

Monsieur Corentin Riou a été désigné secrétaire de séance.

DEL2026_09_08

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE POUR LES AMENAGEMENTS DE LA RUE ST MELAINE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police pour les groupements de moins de 10 000 habitants exerçant la totalité des compétences en matière de voies communales, de transports en commun et de parcs de stationnement et les communes de moins de l0 000 habitants ne faisant pas partie de ces groupements. Il propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour le projet suivant :

Travaux d'Aménagement de la Rue St Mélaine RD 677

Les travaux envisagés permettront d'assurer la réduction des vitesses excessives, assurer la sécurité des automobilistes et des riverains, assurer la continuité des cheminements piétons aux normes.

Le coût prévisionnel du projet total est estimé à 308 177.50 € H.T.

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

- **DECIDE** de réaliser les travaux pour un montant prévisionnel de 308 177.50 € H.T
- **S'ENGAGE** à réaliser ces travaux sur l'année 2026 et les inscrire au budget en section d'investissement,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée à hauteur de 40% du montant éligible plafonné à 100 000 €. Sur cette opération 126 420 €HT sont éligibles, aussi il est demandé une aide de 40 000€.

Selon le plan de financement suivant :

Fonds propres :	268 177.50 € HT	87%
Subv. Amendes de police :	40 000.00 € HT	13%
Total	**308 177.50 € HT**	**100%**

Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

Le Secrétaire de séance,

Corentin RIOU

Le Maire

MAIRIE DE PONT-L'EVEQUE (CALVADOS)

Jérémy ROSEAU

REÇU LE :
25 SEP. 2026
SOUS-PRÉFECTURE
DE LISIEUX

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355